



DÉCLARATION CONJOINTE RÉUNION DES MINISTRES DES FINANCES DE L'OCS SUR L'UNION DE LEVIER COMMUN DES DÉBITEURS (CLUB)

29 novembre 2023, Addis-Abeba, Éthiopie

1. Nous, Ministres des Finances de l'Organisation de Coopération du Sud (OCS), réunis à Addis-Abeba, en Éthiopie, et à l'invitation du Secrétaire général, les 28 et 29 novembre 2023, en application de la Résolution GA/RES/23/13 de l'Assemblée générale de juin 2023, pour examiner et adopter les Statuts de l'Union de levier commun des débiteurs (CLUB, acronyme anglais),
2. Considérant que la Réunion s'est tenue sous le thème « Transformer l'architecture financière internationale en faveur de l'équité, de la solidarité et de la durabilité »,
3. Avons convenu, de manière collective, d'adopter, avec effet immédiat et ce, conformément à la Résolution GA/RES/11 de l'Assemblée générale de décembre 2021, les Statuts établissant l'Union de Levier Commun des Débiteurs (CLUB- acronyme du nom en anglais) en tant qu'union de débiteurs souverains dont le but consiste à mettre en commun les capacités et les ressources, avec le soutien du Secrétariat de l'OCS, dans le but de réduire le fardeau de la dette extérieure et d'obtenir un nouveau financement plus favorable, propice à un développement transformateur, durable et multidimensionnel, grâce à la coordination des débiteurs et à des négociations collectives avec les créanciers.
4. Avons en outre pris la résolution de convoquer la première réunion du Comité ministériel du CLUB au début de l'année 2024, pour évaluer l'évolution de la situation financière internationale, déterminer et rendre opérationnelles nos actions prioritaires, et renforcer notre coordination sur les propositions visant à mettre au point une architecture financière internationale plus équitable.
5. Réitérons notre position de principe selon laquelle il incombe aux créanciers de travailler avec les débiteurs – dans un esprit d'égalité entre les parties, d'équité dans nos relations et de solidarité plutôt que de charité – avec pour objectif de disposer d'une architecture financière internationale qui reflète les perspectives et les intérêts de nos pays du Sud,





qui serve la dimension humaine de nos efforts de développement et qui soit bénéfique pour toutes les parties.

6. Exhortons par conséquent toutes les parties prenantes concernées à œuvrer avec notre Organisation de Coopération du Sud (OCS) de manière constructive, à la satisfaction des préoccupations réelles et légitimes de nos pays du Sud en matière de réduction et de viabilité du fardeau de la dette, ainsi qu'à la nécessité d'accroître l'accès à des financements hautement concessionnels, avec peu ou pas de conditionnalité, pour notre programme multidimensionnel et stratégique en faveur d'une Troisième Voie de Développement.

7. Parallèlement, invitons tous les pays du Sud à solliciter leur adhésion, et convions toutes les autres organisations et initiatives internationales - tant intergouvernementales que non gouvernementales - à joindre leurs efforts à ceux de notre Union de Levier Commun des Débiteurs (CLUB) en tant que club des débiteurs souverains du Sud, établi dans l'esprit d'un partenariat d'égal à égal mutuellement bénéfique et conçu pour redresser les déséquilibres dans les relations et les niveaux de développement entre le Nord et le Sud.

8. Prions plus spécifiquement, en tant qu'États Membres de l'OCS qui sont simultanément membres du Groupe des 77 et du Mouvement des non-alignés - tous deux placés sous la présidence, à partir de janvier 2024, de la République d'Ouganda, un État Fondateur de l'OCS -, les groupes susmentionnés à s'engager de manière proactive auprès de notre Organisation et, en particulier, de l'Union de Levier Commun des Débiteurs (CLUB), dans la réalisation de nos aspirations communes.

9. Réaffirmons enfin que notre objectif est entièrement orienté vers la réalisation d'un développement authentique, à travers des investissements stratégiques dans des secteurs renforçant la souveraineté, avec une architecture financière internationale qui sert non seulement nos propres intérêts, mais aussi ceux des peuples du monde - tant au Sud qu'au Nord.

Fait à Addis-Abeba, le 29 novembre 2023.

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Département des relations publiques et de l'engagement (PURE)

Courriel : pure@osc.int

Visitez notre site web : www.osc.int

